

est, la question lui semblera probablement aussi celle d'un ignare. J'ai parcouru très rapidement les notes explicatives sans arriver à comprendre s'il s'agissait d'un fonds renouvelable ou bien si le prêt une fois remboursé à la société, l'argent devait en être remis au gouvernement. Autrement dit, je me suis demandé si les remboursements hypothécaires faits à la société pouvaient servir à de nouveaux prêts. J'avoue qu'il n'y en aurait pas beaucoup de remboursé encore.

**L'hon. M. Green:** La question est très sensée. J'en suis un peu surpris, mais c'est un fait.

**L'hon. M. Pickersgill:** Alors nous sommes surpris tous les deux.

**L'hon. M. Green:** Sauf erreur, l'argent est remboursé à la Société.

**L'hon. M. Pickersgill:** Et peut être prêt de nouveau?

**L'hon. M. Green:** Et peut être utilisé par elle.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre a-t-il par hasard le montant des remboursements qui ont été faits, la reconstitution de la caisse résultant des remboursements? Les 100 millions qu'on a prêtés avant que l'honorable député devienne ministre l'ont été au cours d'une certaine période, j'imagine, et une partie très considérable a peut-être été remboursée. Je me suis demandé s'il avait ce chiffre relatif aux remboursements effectués de cette façon ou si cette donnée était facile à obtenir.

**L'hon. M. Green:** Non, monsieur le président, je n'ai pas ce chiffre; mais je l'obtiens volontiers pour l'honorable député.

**L'hon. M. Chevrier:** Puis-je revenir à la question des mises en chantier. Étant donné le tableau 1, le ministre pourrait peut-être me dire, me semble-t-il, combien de mises en chantier ont été financées avec des fonds publics en juin, par exemple, alors que le sommet a été atteint, et combien l'ont été par l'entreprise privée? Il se peut que le ministre ait ce chiffre.

**L'hon. M. Green:** Je pense que l'honorable député trouvera une réponse au moins partielle à sa question au tableau 18. Bien que je n'aie pas eu le temps de vérifier, mes fonctionnaires m'ont fait tenir une note où ils me signalent que ce renseignement figure au tableau 18 de "la statistique du logement au Canada", numéro du dernier trimestre de l'an dernier.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'ai une autre question à poser au ministre, même si elle n'est pas très brillante, encore une fois. Si j'ai bien compris le chiffre mentionné par l'honorable représentant de Laurier, il y avait

[L'hon. M. Pickersgill.]

environ 10,000 mises en chantier en juin, avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, ou juste au moment où il a pris le pouvoir, ou en tout cas avant que ces nouveaux prêts soient inaugurés. Autrement dit, toutes ces mises en chantier ont dû être financées par des fonds privés.

En aucun mois, depuis, a-t-on atteint ce chiffre de 10,000 malgré les prêts très considérables faits par le gouvernement. Il semble que les prêts des institutions privées aient atteint leur cime en juin pour retomber depuis. Dans la mesure où le niveau des prêts s'est maintenu, c'est au secteur public qu'on le doit. Voilà qui est évident et dont le ministre conviendra, je pense.

Autrement dit, il semble que les prêts du secteur privé n'aient cessé de baisser depuis le point culminant de juin dernier, ce qui paraît confirmer les préoccupations et du ministre et de l'honorable député de Laurier, tous deux un peu inquiets devant la possibilité que le secteur public supprime les prêteurs privés. Mais ma question est tout à fait différente. J'ai cru comprendre, sans que cela vienne nécessairement du ministre des Travaux publics, que le ministre des Finances avait déclaré que l'argent était cher en juin mais que depuis que son gouvernement était au pouvoir, l'argent était plus accessible. Je croirais, pour ma part, que si l'argent était cher, il y aurait moins de prêts à l'habitation et si, par contre, l'argent devenait moins onéreux, on prêterait davantage pour la construction d'habitations. D'après la statistique cependant, il y avait des fonds particuliers pour financer 10,000 mises en chantier en juin, et depuis cette date il n'y en a jamais eu autant. D'abord, le ministre pourrait dire si, à son avis, mon analyse est exacte, car nous pourrions différer d'opinion là-dessus, et il pourrait expliquer pourquoi dans cette nouvelle ère d'argent à intérêt modique il y a moins d'argent privé disponible pour le logement.

**L'hon. M. Green:** Je crains que l'honorable député ne se trompe. La première percée du mur d'argent cher si fermement appuyé par l'ex-gouvernement a été l'affectation de 150 millions pour le logement vers la fin d'août. A mon sens, ce fut le premier adoucissement du programme de la cherté de l'argent, et le véritable essai révélant si les constructeurs de notre pays pouvaient obtenir de l'argent pour leur industrie. Dans une certaine mesure, et peut-être dans une large mesure, ils ont eu du mal à en obtenir, parce que les banques avaient reçu instruction de ne pas prêter. Je ne crois vraiment pas que le député de Bonavista-Twillingate puisse tirer une grande consolation du chiffre de 10,000 relevé en juin dernier. S'il le peut,